

Maître Paul GUEDJ

Avocat associé de la **SCP COHEN GUEDJ MONTERO DAVAL-GUEDJ**
23, Cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**A SAINT MARC JAUMEGARDE (Bouches-du-Rhône) 13090,
50A Draille de la Prignonne, Le Petit Prignon**



Une villa contemporaine sur deux niveaux, comprenant un bureau, deux chambres, une suite parentale, trois salles d'eaux dont une indépendante, séjour sur cuisine ouverte, terrasse, salle de cinéma et de jeux, garage, piscine et terrain attenant,

Figurant au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AK	291	Le Petit Prignon	00 ha 11 a 02 ca
AK	294	Le Petit Prignon	00 ha 00 a 10 ca

Surface totale : 00 ha 11 a 12 ca

**Mise à prix : 600 000,00 €
(Six cent mille euros)**

Visite fixée le mercredi 27 mai 2026 de 11 h 00 à 12 h 00

**L'ADJUDICATION EST FIXEE LE LUNDI 08 JUIN 2026
à 9 heures du matin,**

à l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
40 boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE

DESIGNATION :

Une villa moderne avec vue sur deux niveaux ;

Surface globale loi Carrez de **269,39 m²** ;

Classe énergétique A ;

Une villa contemporaine sur deux niveaux, comprenant un bureau, deux chambres, une suite parentale, trois salles d'eaux dont une indépendante, séjour sur cuisine ouverte, terrasse, salle de cinéma et de jeux, garage, piscine et terrain attenant.

Etat des risques et pollution

L'état des risques et pollution en date du 20 juin 2025 est annexé au cahier des conditions de vente.

Situation d'urbanisme

Un certificat d'urbanisme de simple information délivré le 25 juillet 2025 par la Mairie de ST MARC DE JAUMEGARDE est annexé au cahier des conditions de vente.

PROCEDURE :

La présente vente aux enchères est poursuivie à LA REQUETE DE :

Monsieur Hubert, Grezio TONNA
né le 25 janvier 1957 à la SEYNE SYR MER, de nationalité française domicilié 546 Chemin de Val en Sol - 83470 SAINT MAXIMIN.

CLAUSES ET CONDITIONS :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix. Les enchères ne peuvent avoir lieu que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence muni d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros à l'ordre de la CARPA.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements et consultation du cahier des conditions de vente, s'adresser à :

- **Maître Paul GUEDJ**, avocat associé de la SCP COHEN GUEDJ MONTERO DAVAL-GUEDJ, 23, cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE

(uniquement par mail : cabinet@cohenguedj.fr)

- Au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence, 40 boulevard Carnot pour consulter le cahier des conditions de vente.

Paul GUEDJ